



## Echos de la Mairie

**Absents excusés** : Bernard Le Saint (procuration à A. Moysan), Josiane Guillerm, Céline Kerloc'h, Adrien Queguiner (procuration à M. Le Naour), Yvon Le Lez (procuration à S. Gay).

### EAU ET ASSAINISSEMENT : TRANSFERT DE COMPETENCE A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE LANDIVISIAU

A l'unanimité, le Conseil Municipal s'oppose au transfert de compétence de l'eau et de l'assainissement à la Communauté de Communes du Pays de Landivisiau, pour 2020.

### ROUTE DEPARTEMENTALE RD 35 : VALIDATION DU PROJET

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le projet de réaménagement de la Route Départementale N° 35 qui va de l'entrée d'agglomération, en venant de Plougourvest, vers l'école. L'appel d'offres sera lancé prochainement en vue des travaux.

### RESEAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Madame Le Maire à signer des conventions avec le SDEF pour l'installation d'un réseau d'éclairage public dans la Venelle des Ecoliers (régularisation), et dans la rue de la Vallée. Par ailleurs, une recherche de panne sera réalisée par le SDEF rue de la Mairie et place du Champ de Foire.

### SUBVENTION : PROJET SKI DE FAMILLES RURALES

A l'unanimité, le Conseil Municipal octroie 100,00 € par adolescent à l'association familles rurales pour le projet ski. La somme globale atteint les 1.600,00 €.

### PERSONNEL COMMUNAL

Le Conseil Municipal, unanimement, donne son accord pour le renouvellement du contrat d'un agent en CAE.

En ce qui concerne le service administratif, le départ d'un agent à la retraite, entraîne des modifications dans les emplois.

### COMPTES DE GESTION 2018

Les comptes de gestion 2018 édités par le Trésor Public, en tous points identiques aux comptes administratifs, sont, à l'unanimité, approuvés par le Conseil Municipal.

### COMPTES ADMINISTRATIFS 2018

#### Compte administratif 2018 – Commune

- Section de **fonctionnement** : Dépenses : 985.402,88 €.  
Recettes : 1.334.376,14 €.

Le résultat de clôture est excédentaire (348.973,26 €).

- Section d'**investissement** : Dépenses : 1.190.880,29 €.  
Recettes : 519.026,65 €.

En tenant compte de l'excédent reporté (1.599.280,72 €), l'excédent total à reporter en 2019 s'élève à 927.427,08 €.

#### Compte administratif 2018 – Assainissement Collectif

- Section de **fonctionnement** : Dépenses : 82.359,77 €.  
Recettes : 91.440,59 €.

Le résultat de clôture est excédentaire (9.080,82 €).

- Section d'**investissement** : Dépenses : 70.141,57 €.  
Recettes : 69.305,58 €.

En tenant compte de l'excédent reporté (96.525,07 €), l'excédent total à reporter en 2019 s'élève à 95.689,08 €.

#### Compte administratif 2018 – Pole Médical

- Section de **fonctionnement** : Dépenses : 42.887,65 €.  
Recettes : 82.001,54 €.

Le résultat de clôture est excédentaire (39.113,89 €).

- Section d'**investissement** : Dépenses : 36.744,20 €.  
Recettes : 34.105,62 €.

En tenant compte du déficit reporté (16.857,67 €), le déficit total à reporter en 2019 s'élève à 19.496,25 €.

#### Compte administratif 2018 – lotissement Le Bois du Roz

- Section de **fonctionnement** : Dépenses : 367.347,39 €.  
Recettes : 367.347,39 €.

- Section d'**investissement** : Dépenses : 95.340,05 €.  
Recettes : 199.437,42 €.

En tenant compte du déficit reporté (199.437,42 €), le déficit total à reporter en 2019 s'élève à 95.340,05 €.

**A l'unanimité, les comptes administratifs sont approuvés par le Conseil Municipal.**

### BUDGETS PRIMITIFS 2019

#### Budget primitif 2019 – Commune

- Section de **fonctionnement** (dépenses et recettes prévisionnelles) : 1.251.504,00 €.

Les principales dépenses sont :

- les charges à caractère général pour 317.560,00 €.

- les charges de personnel pour 478.290,00 €.

- autres charges de gestion courante pour 254.118,00 €.

- le remboursement des intérêts de la dette pour 22.821,00 €.

- et le virement à la section d'investissement pour 151.870,46 €.

Au titre des recettes, se trouvent en priorité les impôts et taxes pour 789.900,00 € et les dotations pour 396.500,00 €.

- Section d'**investissement** (dépenses et recettes prévisionnelles) : 1.983.452,37 €.

Les principales dépenses sont inscrites au programme voirie (273.688,71 €), et bâtiments communaux (1.621.312,47 €).

Les recettes proviennent principalement des excédents d'investissement reporté (927.427,08 €) et de fonctionnement (348.973,26 €), du FCTVA (170.000,00 €), et du virement de la section de fonctionnement (151.870,46 €), et de subventions.

**Budget primitif 2019 – Assainissement Collectif**

- Section de **fonctionnement** (dépenses et recettes prévisionnelles) : 106.035,00 €.
- Section d'**investissement** (dépenses et recettes prévisionnelles) : 230.452,01 €.

**Budget primitif 2019 – Pôle Médical**

- Section de **fonctionnement** (dépenses et recettes prévisionnelles) : 75.000,00 €.
- Section d'**investissement** (dépenses et recettes prévisionnelles) : 68.166,89 €.

**Budget primitif 2019 – Lotissement Le Bois du Roz**

- Section de **fonctionnement** (dépenses et recettes prévisionnelles) : 115.000,00 €.
- Section d'**investissement** (dépenses et recettes prévisionnelles) : 95.340,05 €.

**A l'unanimité, les budgets primitifs sont approuvés par le Conseil Municipal.**

**Point sur les travaux du pôle enfance**

Les travaux d'aménagement intérieur du bâtiment ont commencé avec l'exécution de la chape par l'entreprise Granit Breton.

Ces travaux permettront ensuite de réaliser les plafonds, les sols, la peinture ou encore le chauffage.

Nous espérons une ouverture du bâtiment pour le 1<sup>er</sup> juin prochain.



Si vous éprouvez des difficultés financières ou autres, nous vous rappelons qu'il existe un CCAS (Comité Communal d'Action Social) sur la commune. Il peut vous aider ou vous conseiller en toute discrétion.

N'hésitez pas à contacter le secrétariat de la mairie qui vous mettra en relation avec l'adjointe au social.

**FRELON ASIATIQUE : signalez les nids dès le printemps**

Au printemps, chaque fondatrice ayant survécu à la période hivernale commence seule la construction de son nid dans un lieu protégé (abri de jardin, auvent, carport, encadrement de fenêtre ou de porte, avancée de toit, grange, cache-moineaux...).



Ce nid contient quelques alvéoles dans lesquelles la fondatrice dépose ses œufs. Elle se retrouve seule pendant 30 jours jusqu'à l'apparition des premières ouvrières.

Dans ce cas précis, l'intervention est plus facile car les nids sont situés à hauteur moyenne et il y a peu d'individus.

S'il n'est pas détruit, les individus migreront et réaliseront leur nid définitif pouvant accueillir jusqu'à 2000 insectes. Celui-ci est souvent situé en hauteur, ce qui rend l'intervention difficile et coûteuse. Soyez vigilant et appelez la mairie au **02 98 69 98 18**.

**SYNDICAT MIXTE DU HAUT LEON : Appel aux bénévoles**

Une campagne de piégeage des rongeurs aquatiques sur votre commune a débuté en février pour une durée de 4 mois.

Ces animaux sont à l'origine de nombreuses dégradations en bordure des cours d'eau et sur les cultures. Ils sont également vecteurs de maladies, pour l'homme et le bétail. Il est donc primordial de limiter leur prolifération.

Des cages pièges seront mises à la disposition des piégeurs et une indemnité de 3.5€ par capture sera versée.

Pour intégrer l'équipe des piégeurs bénévoles selon votre disponibilité (quelques jours, une semaine, plusieurs mois, voire à l'année), contactez nous

Pierre GUESNE, technicien de rivière SMHL au **02 98 79 64 89**.

Maël PEDEN, technicien FDGDON, **02 98 26 72 12**.

**AMF : élections européennes, pourquoi voter !**

**Vous êtes citoyen européen, choisissez l'Europe que vous voulez.**

Aller voter, c'est choisir un projet pour l'Europe en phase avec vos convictions et vos valeurs : C'est choisir la composition du prochain parlement européen et influencer les décisions qu'il prendra au cours des 5 prochaines années.

Le Parlement européen agit notamment dans des domaines tels que l'emploi et les droits sociaux, le climat et l'environnement, la gestion des frontières, la santé, l'alimentation et la sécurité.

705 représentants siègent au parlement européen et 79 sont français. Ils sont élus au scrutin proportionnel à un seul tour.

Rappel : les élections auront lieu le **Dimanche 26 mai 2019**. Si vous souhaitez voter, il faudra vous inscrire sur la liste électorale de la commune **avant le 31 mars 2019**.

Pour ce faire, vous trouverez l'imprimé sur le site internet de la commune. Vous pouvez le déposer au guichet ou dans la boîte aux lettres de la mairie, muni de la copie de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

**CCPL : les semaines de la petite enfance**

Dans le cadre des semaines de la petite enfance dans le pays de Landivisiau, la CCPL organise un certain nombre de spectacles, ateliers, conférences sur son territoire.

A Saint Vougay, le théâtre des Tarabates vous propose un spectacle entre espace d'éveil artistique et poésie graphique, nommé « Mon monde à toi ». Durée : 30 minutes. A partir de 15 mois. Tarif : 2€. Réservations au **02 98 24 97 15**.

Détail et dates des animations sur [www.spe29.wordpress.com](http://www.spe29.wordpress.com) ou au Relais Petite Enfance au **02 98 24 97 15**.

**ATELIERS ZERO DECHET**

Nous proposons, depuis le mois de janvier, des ateliers zéro déchet à destination des habitants du Pays de Landi.

Le prochain atelier est consacré à la conception de tawashi (éponge à récurer de tradition japonaise) le **Samedi 23 mars**, de 10h00 à 11h30, à la Sphère à Landivisiau.

Les places sont limitées mais gratuites.

☎ **02 98 68 42 41**

## BIENVENUE DANS MON JARDIN !

La « Maison de la Bio du Finistère », en partenariat avec la Maison de la Consommation et de l'Environnement, organise le week end des 15 et 16 juin prochains, l'événement « bienvenue dans mon jardin ». Le principe est simple : des particuliers ouvrent les portes de leur jardin afin de partager leurs connaissances et leurs pratiques du jardinage.

Cette opération est l'occasion de découvrir les jardins cultivés sans désherbants ni pesticides de synthèse ou de partager des astuces sur le jardinage au naturel.

Nous recherchons donc des jardiniers motivés pour faire découvrir leur jardin.

Inscriptions jusqu'au 31 mars 2019 sur:

<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLScGjOm1Bjgqx6b5aJHLXmYD8CXBHnYNGRrBO8SL0HKJKHdbwQ/viewform>

## Le coin des Assos

### CENTRE DE LOISIRS FAMILLES RURALES

#### Accueil de Loisirs 3-11ans

##### Préparation des vacances d'été 2019 :

Pour les prochaines vacances d'été, l'accueil de loisirs recrute, comme chaque année, des animateurs ainsi que des stagiaires BAFA.

Afin de préparer au mieux ces vacances et en vue des entretiens d'embauche, il est demandé à toutes les personnes intéressées d'envoyer un C.V et une lettre de motivation (avec les dates de disponibilités pour cet été) pour le Samedi 9 mars dernier délai, soit en les déposant au foyer A. Caill (boîte aux lettres), en mairie, ou alors en les transmettant par mail.

Contact : Yannick Quiec **06-68-50-75-85** ou [famillesrurales29440@laposte.net](mailto:famillesrurales29440@laposte.net)  
Site : [www.famillesrurales.org/plouzevede](http://www.famillesrurales.org/plouzevede)

### CENTRE DE LOISIRS

#### NOUVEAUTE : WEEK END GONFLÉ SUR PLOUZEVEDE !

Le centre de loisirs organise une nouvelle animation sur la commune. Venez vous défouler sur de nombreuses structures gonflables à la salle omnisports de Roz Avel

**Samedi 13 avril de 14h à 19h**

**Dimanche 14 avril de 10h à 17h**

Un espace sera même exclusivement réservé aux enfants de moins de 3 ans.

**Tarifs** : 5€ un jour et 8€ le week-end pour les enfants de 3 à 18 ans et 2.50€ un jour et 4€ le week-end pour les -3 ans.

Buvette et petite restauration sur place.

### LE COMITE D'ANIMATION

#### ASSEMBLEE GENERALE

**Vendredi 8 mars à 19h30**

Salle Mil Ham

**Ordre du jour** : bilan des différentes animations 2018 et prévisions des animations 2019.

Un pot sera servi à l'issue de la réunion.

## BIBLIOTHEQUE

### CONFERENCE ET ASSEMBLEE GENERALE

**Samedi 16 mars** à partir de 14h30 salle du Mil Ham

Cette conférence sera animée par Anne Guillou, sociologue, auteur du livre récemment sorti : « Une embuscade dans les Aurès ». Affecté au poste militaire de T'Kout dans les Aurès (Algérie) en 1960, le sous-lieutenant Raymond Messenger, promotion « Terre d'Afrique » à Saint-Cyr-Coëtquidan, n'atteignit jamais sa destination. Le 12 septembre 1960, une embuscade tendue par les rebelles l'arrêta net. Il avait 22 ans.

Anne Guillou-Riou, sa fiancée au moment du drame, revient aujourd'hui sur le parcours du jeune officier et sur les jours sombres de l'Algérie dans un récit autobiographique sur fond de guerre. Le récit donne l'éclairage particulier sur le conflit algérien que les appelés du contingent et les cadres militaires de l'époque ont préféré couvrir d'une chape de silence.

Elle sera accompagnée de Jean Miossec, originaire de Plouzevé, qui a participé à la guerre d'Algérie et qui entretient depuis plusieurs années des liens avec ce pays.

La conférence sera précédée de l'Assemblée Générale de la bibliothèque à 14h00.

### NOUVELLE ASSOCIATION : CRIC CRAC

Parce que ta salle de bain n'est pas une salle de concert, ni un théâtre...

L'association Cric Crac te propose de rejoindre la troupe des P'tits Cracks !



**"Les P'tits Cracks" est une initiative...**

**...Intercommunale** : Elle est proposée aux enfants de Plougar/Plouzevé/Bodilis/Saint Derrien/Plougourvest/Saint Vougay...

**...Associative** : Les parents des enfants de la chorale peuvent demander à adhérer gratuitement à l'association "Cric Crac" et participer, s'ils le souhaitent, à la vie de celle-ci.

**...100% Solidaire** : 100% des droits d'adhésion, entrées payantes et recettes diverses, sont reversés au foyer Timoun Yo La en Haïti. En savoir plus sur le site [www.cric-crac.fr](http://www.cric-crac.fr)

**...Laïque** : Chacun est accueilli et respecté dans ses convictions, ses croyances et ses différences.

**Public concerné** : enfants de 6 à 12 ans

**Activité proposée** : pratique du chant choral, création de spectacle musical.

**Adhésion annuelle** : 30€ par an et par famille, entrée libre les deux premières séances.

**Animateur** : Christophe Rigolot, professeur des écoles, musicien, président de l'association.

**Horaires** : le mardi de 17h30 à 18h30 en période scolaire.

**Lieu** : salle socioculturelle, place de la Mairie, 29440 Plougar.

**Contact** : [asso.criccrac@gmail.com](mailto:asso.criccrac@gmail.com).

### APE ECOLE HENRI MATISSE

KIG HA FARZ

**Dimanche 17 mars** dès 11h30

salle Ker Héol à Trézilidé

Le repas est composé d'un potage, au choix d'un Kig Ha Farz ou Kig frites ou jambon frites et d'une salade de fruits. Pour tout repas sur place, un apéritif et un café sont offerts.

Tarifs : 11.50€ adultes, 6.50€ enfants

À emporter : 9€ adultes et 5€ enfants.

Réservation au **02 98 69 92 94** (possibilité de laisser un message) ou [apeecolehenrimatisse@gmail.com](mailto:apeecolehenrimatisse@gmail.com).

Paroisse Saint Tiviziau - Bro Landi

Horaires des messes

Mois de mars 2019



Samedi à 18h	Dimanche à 10h30
Le 2 : Guiclan	Le 3 : Plouzevedé
Le 9 : Plouneventer	Le 10 : Plouzevedé
Le 16 : Guiclan	Le 17 : Plouzevedé
Le 23 : Plouneventer	Le 24 : Plouzevedé
Le 30 : Plouvorn	Le 31 : Plouzevedé

**Mercredi 6 mars à 18h** : Mercredi des cendres et entrée en Carême. Après la messe, partage du bol de riz au presbythère.

Le coin des Assos

ASBP

**Seniors A** : L'équipe Fanion poursuit sa bonne série en championnat. Elle s'est imposée 6 buts à 0 face à Pleyber christ, puis 3 buts à 0 contre Plounevez Lanhouarneau. Elle se classe en deuxième position de son groupe à 4 points du leader Plougourvest.

Elle s'est également brillamment qualifiée pour le prochain tour de la coupe du district en s'imposant face à Plouénan sur le score de 4 buts à 1.

**Seniors B** : L'équipe réserve n'a disputé qu'une seule rencontre en raison des conditions météo difficiles. Elle s'est inclinée 5 buts à 1 contre Saint Thégonnec C et se classe à la 9<sup>ème</sup> place de son groupe.

Infos extérieures

Recherche Jardinier pour petits travaux sur Plouzevedé. Chèques emplois services.

☎ 06 50 16 09 47

PORTES OUVERTES

♦ Lycée de l'Elorn : le Vendredi 1<sup>er</sup> mars de 14h00 à 19h00 et Samedi 2 mars de 9h00 à 13h00.

Etat-Civil

**Décès** : Une pensée pour celui qui nous a quittés.

- Hervé GRALL, 84 ans, résidence Saint Roch à Plouvorn.

Agenda

23

**Vendredi 8 mars** :

Assemblée générale du Comité d'Animation.

**Samedi 16 mars** :

Conférence et assemblée générale de la Bibliothèque.

**Dimanche 17 mars** :

Kig ha farz de l'APE Henri Matisse.



02 98 69 98 18 / [www.plouzevede.fr](http://www.plouzevede.fr)

Lundi, Mercredi, Jeudi : 8h30-12h / 13h30-17h30

Mardi, Samedi : 8h30-12h

Vendredi : 8h30-12h / 13h30-17h

[mairie.plouzevede@wanadoo.fr](mailto:mairie.plouzevede@wanadoo.fr)

- Agence postale ....02 98 29 57 53  
Du Mardi au Samedi : 9h-12h
- Bibliothèque.....02 98 29 50 46  
Mercredi : 10h-12h, vendredi : 18h-19h, samedi : 10h-12h et 14h-15h
- Déchetterie.....(du 01/10 au 31/03)  
Lundi, vendredi et samedi : 9h-12h / 13h30-18h00.  
Mardi, mercredi : 13h30-18h00.  
Jeudi : fermé.
- Petit marché  
Tous les samedis de 9h à 12h, place de la Mairie.
- Permanences à la CCPL  
OPAH (amélioration de l'Habitat) : Du lundi au jeudi de 9h à 12h.  
RPAM (Relai parents et assistantes maternelles) : sur rendez-vous.  
Temps d'éveil : tous les mardis à Plouvorn  
ADIL (conseils juridiques et financiers pour le logement) : 6 et 20 mars de 9h à 12h  
HEOL (conseil sur les économies d'énergie) : 21 mars de 9h à 12h
- Gendarmerie.....02 98 69 98 06  
Lundi de 8h à 12h  
Mercredi, Vendredi, Samedi de 14h à 18h
- Animations et loisirs bassin de vie - Christophe Prigent  
<http://animationsloisirs29440.jimdo.com>
- Centre de loisirs.....06 68 50 75 85
- Ecole publique  
Henri Matisse.....02 98 69 94 60
- Ecole privée  
Sainte Thérèse.....02 98 69 98 64
- Médecin de garde  
Faire le 15 (en cas d'urgence).
- Cabinet d'Ergothérapie  
.....06 62 71 89 75
- Cabinet infirmier.....06 60 89 95 79
- Cabinet Kinésithérapie et ostéopathe.....02 98 69 98 03
- Cabinet Orthophoniste  
....02 98 29 52 57 ou 06 68 60 65 80
- Cabinet pédicure-podologue  
.....02 98 69 92 13
- Cabinet psychologie-relaxation  
.....02 98 67 45 57
- Pharmacie de garde du secteur  
Les tours de garde sont affichés sur la porte de la pharmacie locale.  
Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche, composez le 32 37.
- ALDS (services de soins, repas et d'aide à domicile).....02 98 69 49 60
- Centre vétérinaire ...02 98 69 90 18
- Taxi - Daniel Floch..02 98 69 91 00

Memento

La commission se réunissant le Lundi, il est impératif que les articles soient déposés le samedi comme indiqué ci-dessous.

Dépôt des articles : Samedi 23 mars ; Distribution : Samedi 31 mars. Responsable de la communication : Viviane PLUCHON, Maire.